CHAUFFAGE & EAU CHAUDE
Bruxelles et environs
sos-express.be

DOCUMENTATION CONSTRUCTEUR / FR

Chappée

Luna ST Blue Compact

Notice constructeur

NOTICE / MODE D?EMPLOI

Emploi et installation

Document constructeur intégral à la suite de cette couverture.

Entretien ou dépannage de votre chaudière ?

0493 50 50 50

SOS Express : informations et demande

Scannez ou cliquez

Document constructeur original. Couverture : SOS Express.

La notice originale commence à la page suivante.

CHAPPÉE

CHAUDIÈRES MURALES À GAZ À HAUT RENDEMENT

LUNA ST BLUE COMPACT

NOTICE D'EMPLOI ET D'INSTALLATION DESTINÉE À L'UTILISATEUR ET À L'INSTALLATEUR

fr

CE 0085

Cher Client,
notre Maison ose espérer que votre nouvel appareil saura répondre à toutes vos exigences. L'achat de l'un de nos produits vous apportera ce que vous recherchez : un fonctionnement irréprochable et une utilisation simple et rationnelle.
Nous vous demandons de lire cette notice d'utilisation avant d'utiliser votre chaudière car elles fournissent des informations utiles pour une gestion correcte et efficace de votre produit.

Entretenez régulièrement votre installation
L'entretien annuel de votre chaudière est obligatoire aux termes de la législation en vigueur. Il devra être effectué une fois par an par un professionnel qualifié:
• l'entretien de la chaudière (vérification, réglage, nettoyage, remplacement de pièces d'usure normale et détartrage éventuel);
• la vérification de l'étanchéité du conduit de la ventouse et du terminal.
Pour toutes les opérations d'entretien de votre chaudière, des formules d'entretien annuel peuvent vous être proposées par des prestataires de services. Consultez votre installateur ou nos services commerciaux.
La garantie du constructeur, qui couvre les défauts de fabrication, ne doit pas être confondue avec les opérations décrites ci-dessus.

Garantie
Pour bénéficier de la garantie, l'appareil doit avoir été installé et mis en service par un professionnel conformément à la législation en vigueur, aux règles de l'art et DTU, ainsi qu'aux instructions de montage et de mise en service figurant dans la notice.

Notre société déclare que ces produits possèdent le marquage CE conformément aux conditions essentielles des Directives suivantes :

- Règlement Gaz (UE) **2016/426**
- Directive Rendements **92/42/CE**
- Directive Compatibilité Électromagnétique **2014/30/UE**
- Directive Basse tension **2014/35/UE**
- Directive écoconception **2009/125/CE**
- Règlement (UE) **N° 2017/1369** (pour les chaudières de puissance < 70 kW)
- Règlement sur l'écoconception (UE) **N° 813/2013**
- Règlement sur l'étiquetage énergétique (UE) **N° 811/2013** (pour les chaudières de puissance < 70 kW)

CE

Dans le cadre de notre politique d'amélioration continue de nos produits, notre société se réserve la possibilité de modifier les données reportées dans cette documentation à tout moment et sans préavis aucun. La présente documentation n'est fournie qu'à titre d'information et n'a aucune implication contractuelle vis-à-vis des tiers.

Le dispositif peut être utilisé par les enfants âgés de plus de 8 ans ainsi que les personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou manquant d'expérience ou de connaissances à condition d'être sous la surveillance d'une personne responsable ou après avoir reçu les instructions concernant l'utilisation en toute sécurité de l'appareil et la compréhension des dangers qui lui sont inhérents. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Les opérations de nettoyage et d'entretien laissés aux soins de l'utilisateur ne doivent pas être confiées à des enfants sans surveillance.

SOMMAIRE

INSTRUCTIONS DESTINÉES À L'UTILISATEUR

1. Recommandations avant l'installation 4
2. Recommandations avant la mise en service 4
3. Mise en service de la chaudière 5
4. Réglage de la température du Chauffage central (CC) et de l'Eau chaude sanitaire (ECS) 6
5. Description du bouton ⏻ (Été - Hiver – Chauffage uniquement – Arrêt) 6
6. Remplissage de la chaudière 7
7. Arrêt de la chaudière 7
8. Changement de gaz 7
9. Arrêt prolongé du système. Protection contre le gel 7
10. Messages d'erreur et tableau des disfonctionnements 8
11. Recommandations de maintenance régulière 8

INSTRUCTIONS DESTINÉES À L'INSTALLATEUR

12. Recommandations générales 9
13. Recommandations avant l'installation 10
14. Installation de la chaudière 10
15. Dimensions de la chaudière 11
16. Branchement électrique 12
17. Branchement d'un thermostat d'ambiance 12
18. Procédure de changement de gaz 13
19. Affichage des paramètres (fonction "info") 15
20. Paramétrage 16
21. Dispositifs de réglage et de sécurité 17
22. Vérification sécurité vmc gaz - pour chaudière MS 24 MI VMC 18
23. Positionnement de l'électrode d'allumage et détection de flamme 18
24 Vérification des paramètres de combustion 19
25. Débit et hauteur d'élévation de la pompe 19
26. Raccordement de la sonde extérieure 19
27. Entretien annuel 20
28. Vidange du circuit de la chaudière 20
29. Nettoyage des filtres 21
30. Détartrage du circuit sanitaire 21
31. Démontage de l'échangeur sanitaire 22
32. Désinstallation, élimination et recyclage 22
33. Schéma de la chaudière 23
34. Schéma de câblage électrique 24
35. Données techniques 25
36. Paramètres techniques 26
37. Fiches de produit 27

1. RECOMMANDATIONS AVANT L'INSTALLATION

Chaudière à raccorder uniquement à un conduit Shunt ou Alsace.
Cette chaudière à tirage naturel est conçue pour être raccordée uniquement à un conduit commun à plusieurs logements d'un bâtiment existant, qui évacue les résidus de combustion hors de la pièce où est installée la chaudière. Elle prélève l'air comburant directement dans la pièce et est équipée d'un coupe-tirage antirefouleur. En raison du niveau faible du rendement de ce type de chaudière, l'utilisation de cette chaudière dans d'autres conditions ferait augmenter la consommation d'énergie et les coûts de fonctionnement, et doit donc être évitée.
Cette chaudière permet de chauffer l'eau à une température inférieure à la température d'ébullition à pression atmosphérique. Elle doit être raccordée à une installation de chauffage et à un réseau de distribution d'eau chaude sanitaire conformes à la puissance et aux capacités de l'appareil.
Avant de d'effectuer l'installation, procéder aux vérifications suivantes:

a) Vérifier que la chaudière peut fonctionner avec le type de gaz disponible. Pour plus de détails voir la note sur l'emballage et la plaquette fixée sur l'appareil.
b) Contrôler que la chaudière soit dotée d'un tuyau fixe pour l'évacuation des fumées à l'extérieur ayant un diamètre non inférieur au collier du coupe-tirage.
c) Contrôler la qualité du tirage de la cheminée et l'absence d'obstructions.
d) En cas de raccord sur d'anciens conduits montants, vérifier que ces derniers sont propres et qu'il n'y a pas de dépôts de suie susceptibles de se détacher des parois durant le fonctionnement et de boucher le passage des fumées.

Pour garantir le bon fonctionnement de l'appareil et ne pas invalider la garantie, Il est également indispensable de prendre les précautions suivantes :

1. Circuit d'eau chaude sanitaire :

1.1. Si la dureté de l'eau dépasse la valeur de 20 °F (1 °F = 10 mg de carbonate de calcium par litre d'eau), installer un doseur de polyphosphates ou un système semblable conforme aux normes en vigueur**.**

1.2. Après l'installation de l'appareil, procéder à un nettoyage complet du système avant de commencer à l'utiliser**.**

1.3 Les matériaux utilisés pour le circuit d'eau chaude sanitaire du produit sont conformes à la directive 98/83/CE**.**

2. Circuit de chauffage

2.1. Nouvelle installation

Avant d'installer la chaudière, nettoyer soigneusement le circuit afin d'éliminer tous les éventuels résidus de filetage, soudures et solvants en utilisant un produit spécifique du commerce. Pour éviter d'endommager les parties métalliques ou en plastique ou caoutchouc, n'utiliser que des nettoyants neutres, ni acides, ni alcalins. Les produits de nettoyage recommandés sont : SENTINELLE X300 ou X400 et FERNOX Régénérateur pour installations de chauffage. Respecter strictement les directives d'emploi des fabricants**.**

2.2. Ancienne installation :

Avant d'installer la chaudière, vidanger et rincer soigneusement le système pour éliminer les boues et les contaminants. Utiliser l'un des produits spécifiques du commerce indiqués au paragraphe 2.1.
Pour éviter d'endommager les parties métalliques ou en plastique ou caoutchouc, n'utiliser que des nettoyants neutres, ni acides, ni alcalins, comme SENTINELLE X100 et FERNOX Régénérateur pour installations de chauffage Respecter strictement les directives d'emploi des fabricants. Rappelez-vous que la présence de dépôts dans l'installation de chauffage est susceptible d'entraîner des disfonctionnements de la chaudière (par ex. surchauffe et échangeur bruyant).

Le non-respect de ces instructions entraîne l'annulation de la garantie.

2. RECOMMANDATIONS AVANT LA MISE EN SERVICE

La mise en service est à realiser par un professionnel installateur ou société de service agréé qui devra vérifier :
a) Que les données mentionnées sur la plaque correspondent à celles des réseaux d'alimentation (électricité, eau, gaz).
b) que l'installation est conforme aux réglementations, arrêtés et normes en vigueur et notamment au DTU P 45-204 et Arrêté du 2 Août 1977 "Rêgles techniques de Securité".
c) que le branchement électrique sur le réseau est réglementaire et que la chaudière est raccordée à une prise de terre.

Le non-respect de ces instructions entraîne l'annulation de la garantie.
Avant de mettre l'appareil en service, enlever la pellicule plastifiée de protection de la chaudière. Ne pas utiliser d'outils ou détergents abrasifs qui pourraient endommager les surfaces laquées.

Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris les enfants) ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou n'ayant pas l'expérience et les connaissances requises, sauf si celles-ci aient reçu des instructions concernant l'utilisation de l'appareil et qu'elles agissent sous la surveillance d'une personne responsable de leur sécurité.
Les enfants doivent être surveillés pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

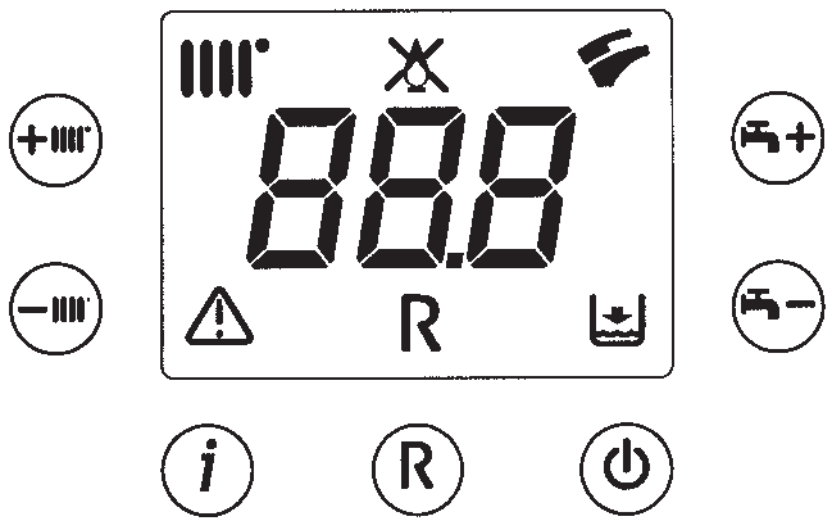
3. MISE EN SERVICE DE LA CHAUDIÈRE

Pour mettre la chaudière en fonction correctement, procéder de la manière suivante :
1) Alimenter la chaudière en électricité.
2) Ouvrir le robinet du gaz
3) Appuyer sur la touche (⏻) pour sélectionner et mettre l'appareil en position Été (), Hiver () ou chauffage seulement ();
4) Appuyer sur les touches de réglage de la température (+/-) du circuit de chauffage () et de l'eau chaude sanitaire () pour allumer le brûleur principal

 Le symbole ()appait à l'écran lorsque le brûleur s'allume.
 En position été () le brûleur principal ne s'allume que si la fonction d'eau chaude sanitaire est activée.

Avertissement

lors de la première mise en service, tant que l'air contenu dans les canalisations de gaz n'aura pas été éliminé, le brûleur pourrait ne pas s'allumer immédiatement et entraîner la mise en sécurité du système. Dans de telles circonstances, répéter la procédure d'allumage jusqu'à ce que l'approvisionnement en gaz se stabilise et appuyer sur la touche (R), pendant au moins 2 secondes.



LÉGENDE DE L'AFFICHAGE

- Fonctionnement en mode chauffage
- Présence de flamme (le brûleur est en route)
- Absence de flamme (défaut d'allumage)
- Fonctionnement en mode eau chaude sanitaire (ECS)
- ERREUR générique
- RÉINITIALISATION
- Absence d'eau (Basse pression du système)
- Affichage numérique (température, codes d'erreur, etc.)

LÉGENDE DES TOUCHES

- Marche / Arrêt / Été/Hiver / seul chauffage
- (+/-) : Réglage température CC (Chauffage)
- (+/-) : Réglage température ECS (Eau chaude sanitaire)
- RÉINITIALISATION
- Informations

Figure 1

4. RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DU CHAUFFAGE CENTRAL (CC) ET DE L'EAU CHAUDE SANITAIRE (ECS)

Pour régler la température du chauffage central () et de l'eau chaude sanitaire () utiliser les touches **+/-** (figure 1). Quand le brûleur est en fonction, l'écran affiche le symbole () comme indiqué au chapitre 3.

CHAUFFAGE
Lors du réglage de la température CC, l'écran (figure 1) affiche le symbole () clignotant et la température de départ (°C).

EAU CHAUDE SANITAIRE
Lors du réglage de la température ECS l'écran (figure 1) affiche le symbole () clignotant et la température de départ l'eau chaude sanitaire (°C).

5. DESCRIPTION DES TOUCHES ⏻ (ÉTÉ – HIVER – CHAUFFAGE SEULEMENT – ARRÊT)

Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode de fonctionnement de la chaudière :

- **ÉTÉ**
- **HIVER**
- **CHAUFFAGE UNIQUEMENT**
- **ARRÊT**

En mode **ÉTÉ**, l'écran affiche le symbole (). La chaudière ne fournit que l'eau chaude sanitaire, et le chauffage central n'est pas en fonction (la fonction de protection contre le gel est active).

En mode **HIVER** l'écran affiche les symboles (). La chaudière fournit de l'eau chaude sanitaire et le chauffage est en fonction (la fonction de protection contre le gel est active).

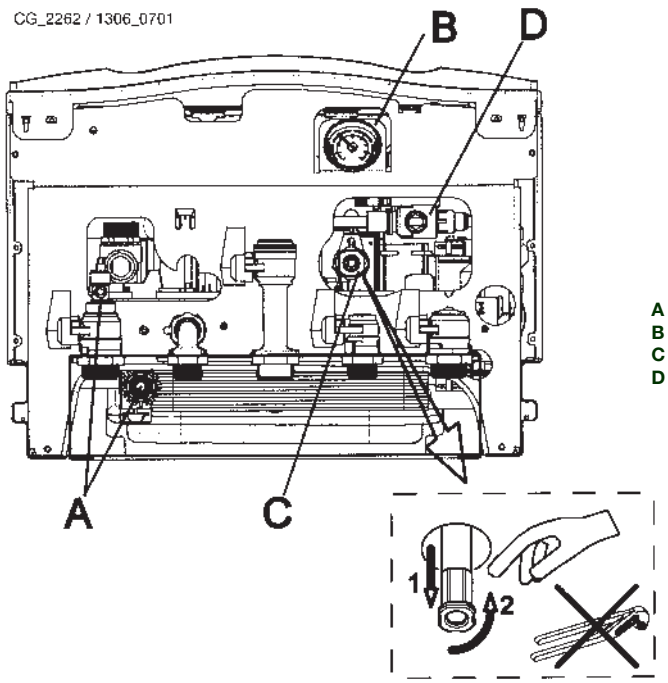
En mode **CHAUFFAGE UNIQUEMENT**, l'écran affiche le symbole (). La chaudière satisfait les demandes de chauffage central (la fonction de protection contre le gel est active).

Lorsque la chaudière est en mode **ARRÊT**, aucun des deux symboles ci-dessus n'est affiché () (). Ce mode ne prévoit que la fonction antigel, aucune autre demande de chauffage ou d'eau chaude sanitaire n'est satisfaite.

6. REMPLISSAGE DE LA CHAUDIÈRE

AVERTISSEMENT
Débranchez la chaudière de l'alimentation électrique en utilisant un interrupteur bipolaire.

IMPORTANT: vérifier régulièrement que lorsque le circuit est froid la pression affichée par le manomètre (figure 2) est dans la fourchette 0,7 - 1,5 bar. En cas de surpression, ouvrir le robinet de vidange de la chaudière (figure 2). Si la pression est inférieure, ouvrir le robinet de remplissage de la chaudière (figure 2).
Il est conseillé d'ouvrir ces robinets très lentement pour faciliter la purge d'air.



A - robinet de vidange
B - manometre
C - robinet de remplissage de la chaudière
D - disconnecteur

Figure 2

La chaudière est équipée d'un dispositif de sécurité manométrique qui l'empêche de fonctionner sans eau.

REMARQUE : si les chutes de pression de la chaudière sont fréquentes, elle devra être contrôlée par un technicien chauffagiste qualifié.

7. ARRÊT DE LA CHAUDIÈRE

Pour arrêter la chaudière, couper l'alimentation électrique.
Si la chaudière est en mode ARRÊT (paragraphe 5), la chaudière ne fonctionne pas (l'écran affiche la mention **OFF**) mais les circuits électriques restent sous tension (Paragraphe 9).

8. CHANGEMENT DE GAZ

Les chaudières équipées pour le gaz naturel peuvent être converties pour fonctionner au **GPL**.
Les modifications doivent être effectuées par un technicien chauffagiste qualifié.

9. ARRÊT PROLONGÉ DU SYSTÈME. PROTECTION CONTRE LE GEL

Nous vous recommandons d'éviter de vider le circuit de chauffage. Tout changement d'eau provoque la formation de dépôts calcaires inutiles et dangereux à l'intérieur de la chaudière et des éléments chauffants. Si le chauffage n'est pas utilisé pendant l'hiver, en cas de risque de gel, il est conseillé de mélanger l'eau du circuit avec des solutions antigel spécifiques (par ex. glycol propylique associé à des inhibiteurs d'incrustations et corrosions). En mode chauffage, la commande électronique de la chaudière dispose d'une fonction "antigel" qui déclenche le brûleur pour atteindre une température proche de 30°C lorsque la température de départ du circuit est inférieure à 5°C.
La fonction de protection contre le gel se déclenche si :

* la chaudière est alimentée électriquement ;
* l'alimentation en gaz est assurée ;
* la pression du circuit correspond aux prescriptions ;
* la chaudière ne s'est pas mise en sécurité.

10. MESSAGES D'ERREUR ET TABLEAU DES DISFONCTIONNEMENTS

Les anomalies sont signalées à l'écran par l'affichage d'un code d'erreur (p. ex. E01):



Figure 3

Pour RÉINITIALISER la chaudière, appuyer sur la touche pendant au moins 2 secondes.

REMARQUE: La chaudière s'arrête automatiquement après la 5ème tentative de réinitialisation. Pour faire une nouvelle tentative de réinitialisation, éteindre la chaudière pendant quelques secondes.

CODE D'ERREUR	*TYPE DE PANNE*	*REMÈDE*
E01	Arrêt pour défaut d'allumage	Appuyer sur la touche R pendant au moins 2 secondes. Si le disfonctionnement persiste, appeler un technicien chauffagiste agréé.
E02	Alarme surchauffe	Appuyer sur la touche R pendant au moins 2 secondes. Si le disfonctionnement persiste, appeler un technicien chauffagiste agréé.
E03	Intervention du thermostat ou du pressostat du conduit d'évacuation des gaz brûlés	Appeler un technicien chauffagiste agréé
E04	Arrêt automatique après six extinctions intempestives de la flamme	Appuyer sur la touche R pendant au moins 2 secondes. Si le disfonctionnement persiste, appeler un technicien chauffagiste agréé.
E05	Disfonctionnement sonde cnt du chauffage central.	Appeler un technicien chauffagiste agréé
E06	Disfonctionnement sonde cnt de l'eau chaude sanitaire	Appeler un technicien chauffagiste agréé
E10	Blocage du système pour cause de basse pression de l'eau	Vérifier la pression de l'eau en suivant les instructions du manuel. Voir paragraphe 6. Si ce disfonctionnement persiste, appeler un technicien chauffagiste agréé.
E25/E26	Blocage de la pompe	Appeler un technicien chauffagiste agréé
E32	Alarme d'entrartrage	Appuyer sur la touche R pendant au moins 2 secondes. Si le disfonctionnement persiste, appeler un technicien chauffagiste agréé.
E35	Anomalie de la flamme (flamme parasite)	Appuyer sur la touche R (figure 1) pendant au moins 2 secondes. Si le disfonctionnement persiste, appeler un technicien chauffagiste agréé.
E96	Chute de tension électrique	Réinitialisation automatique. Si le disfonctionnement persiste, appeler un technicien chauffagiste agréé.

Remarque: lorsqu'une anomalie se produit, l'écran affiche le code d'erreur en mode clignotant.

11. RECOMMANDATIONS DE MAINTENANCE RÉGULIÈRE

Pour garantir le bon fonctionnement et la sécurité de votre chaudière, faites-la vérifier par un technicien chauffagiste qualifié à la fin de chaque saison de chauffe. Une maintenance efficace garantit aussi un fonctionnement plus économique. Ne jamais nettoyer l'habillage de l'appareil à l'aide de produits abrasifs ou agressifs et/ou facilement inflammables (essence, alcool, etc. par exemple). Couper l'alimentation électrique avant de nettoyer l'appareil (voir paragraphe 7 "Arrêt de la chaudière").

12. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Les remarques et instructions techniques ci-après s'adressent aux installateurs pour leur donner la possibilité d'effectuer une installation parfaite. Les instructions concernant l'allumage et l'utilisation de la chaudière sont contenues dans les instructions destinées à l'utilisateur.

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Bâtiments d'habitation
* Arrête du 2 août 1977: Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'interieur des bâtiments et de leur dépendances.
* Norme DTU P 45-204 - Installations de gaz (anciennement DTU n° 61- 1- Installations de gaz - Avril 1982 + additif n°1 Juillet 1984).
* Règlement Sanitaire Départemental.
* Norme NF C 15-100 - Installations életriques à basse tension - Règles.

Etablissements recevant du public:
* Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public:
 a) Prescriptions générales pour tous les appareils:
* Articles GZ: Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.
* Articles CH: Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.
 b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).

Evacuation des gaz brûlés (seulement pour chaudière 2.24 VMC):
Voir DTU 24-6 et règles techniques. Cette chaudière, Cat I_{2Esi} correspond à la norme française NF D 35 337. Elle est équipée d'un dispositif spécial, permettant le raccordement à une installation d'évacuation mécanique des produits de combustion (VMC gaz). Le raccordement est prévu pour l'emboîtement du tuyau ou du coude Ø 125 à l'interieur de la buse de sortie de l'antirefouleur.

Recommandation:
Si la région est exposée aux risques de foudre (installation isolée en bout de ligne EDF,...) prévoir un parafoudre.
Notre garantie est subordonnée à cette condition.

Protection du réseau d'eau potable
La présence sur l'installation d'une fonction de disconnection du type CB à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43011, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable est requise par les articles 16-7 et 16-8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.
Un disconnecteur est placé sur la barrette robinetterie de la chaudière.

Il faut également tenir compte du fait que:
- La chaudière peut être utilisée avec n'importe quel type d'émetteur, alimenté en bitube ou monotube. Les sections du circuit seront de toute manière calculées suivant les méthodes normales, en tenant compte des caractéristiques hydrauliques disponibles et indiquées au chapitre 25.
- Les différentes parties de l'emballage (sacs en plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être laissées à la portée des enfants étant donné qu'elles constituent une source potentielle de danger.

La mise en service est à realiser par un professionnel installateur ou société de service agréé.

AVERTISSEMENT POMPE SUPPLÉMENTAIRE
Si une pompe supplémentaire est utilisée sur le système de chauffage, celle-ci doit être installée sur le circuit de retour de la chaudière, afin que le pressostat hydraulique puisse fonctionner correctement.

AVERTISSEMENT
Si la chaudière instantanée (mixte) est raccordée à un système de panneaux solaires, la température maximale de l'eau entrant dans la chaudière doit être inférieure à **60°C**.

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ
Par application de l'article 25 de l'arrêté du 02/08/1977 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modifié du 05/02/1999, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz :
- De modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve.
- De « modèle 4 » après remplacement en particulier d'une chaudière par une nouvelle.

L'installation et l'entretien de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

13. RECOMMANDATIONS AVANT L'INSTALLATION

Chaudière à raccorder uniquement à un conduit Shunt ou Alsace.
Cette chaudière à tirage naturel est conçue pour être raccordée uniquement à un conduit commun à plusieurs logements d'un bâtiment existant, qui évacue les résidus de combustion hors de la pièce où est installée la chaudière. Elle prélève l'air comburant directement dans la pièce et est équipée d'un coupe-tirage antirefouleur. En raison du niveau faible du rendement de ce type de chaudière, l'utilisation de cette chaudière dans d'autres conditions ferait augmenter la consommation d'énergie et les coûts de fonctionnement, et doit donc être évitée. Cette chaudière permet de chauffer l'eau à une température inférieure à la température d'ébullition à pression atmosphérique. Elle doit être raccordée à une installation de chauffage et à un réseau de distribution d'eau chaude sanitaire conformes à la puissance et aux capacités de l'appareil.
Avant de d'effectuer l'installation, procéder aux vérifications suivantes:

a) Vérifier que la chaudière peut fonctionner avec le type de gaz disponible. Pour plus de détails voir la note sur l'emballage et la plaquette fixée sur l'appareil.
b) Contrôler que la chaudière soit dotée d'un tuyau fixe pour l'évacuation des fumées à l'extérieur ayant un diamètre non inférieur au collier du coupe-tirage.
c) Contrôler la qualité du tirage de la cheminée et l'absence d'obstructions.
d) En cas de raccord sur d'anciens conduits montants, vérifier que ces derniers sont propres et qu'il n'y a pas de dépôts de suie susceptibles de se détache des parois durant le fonctionnement et de boucher le passage des fumées.

Pour garantir le bon fonctionnement de l'appareil et ne pas invalider la garantie, il est également indispensable de prendre les précautions suivantes :

1. Circuit d'eau chaude sanitaire :

1.1. Si la dureté de l'eau dépasse la valeur de 20 °F (1 °F = 10 mg de carbonate de calcium par litre d'eau), installer un doseur de polyphosphates ou un système semblable conforme aux normes en vigueur**.**

1.2. Après l'installation de l'appareil, procéder à un nettoyage complet du système avant de commencer à l'utiliser**.**

1.3. Les matériaux utilisés pour le circuit d'eau chaude sanitaire du produit sont conformes aux exigences de la Directive 98/83/CE

2. Circuit de chauffage

2.1. Nouvelle installation

Avant d' installer la chaudière, nettoyer soigneusement le circuit en utilisant un produit spécifique du commerce afin d'éliminer tous les éventuels résidus de filetage, soudures et solvants. Pour éviter d'endommager les parties métalliques ou en plastique ou caoutchouc, n'utiliser que des nettoyants neutres, ni acides, ni alcalin. Les produits de nettoyage recommandés sont : SENTINELLE X300 ou X400 et FERNOX Régénérateur pour installations de chauffage. Respecter strictement les directives d'emploi des fabricants**.**

2.2. Ancienne installation :

Avant d'installer la chaudière, vidanger et rincer soigneusement le système pour éliminer les boues et les contaminants. Utiliser l'un des produits spécifiques du commerce indiqués au paragraphe 2.1. Pour éviter d'endommager les parties métalliques ou en plastique ou caoutchouc, n'utiliser que des nettoyants neutres, ni acides, ni alcalins, comme SENTINELLE X100 et FERNOX Régénérateur pour installations de chauffage Respecter strictement les directives d'emploi des fabricants. Rappelez-vous que la présence de dépôts dans l'installation de chauffage est susceptible d'entraîner des disfonctionnements de la chaudière (par ex. surchauffe et échangeur bruyant).

Le non-respect de ces instructions entraînera l'annulation de la garantie.

14. INSTALLATION DE LA CHAUDIÈRE

Choisir l'emplacement de la chaudière et fixer le gabarit sur le mur. Raccorder les canalisations d'alimentation en gaz et en eau sur les arrivées prévues sur la barre inférieure du gabarit. En cas d'installation de la chaudière sur un système existant ou pour un remplacement, nous suggérons d'installer un bac de décantation sur la canalisation de retour et sous la chaudière pour recueillir le tartre qui pourrait rester en circulation dans le circuit après la purge. La chaudière doit être dotée d'une connexion directe et efficace avec le tuyau de cheminée pour décharger à l'extérieur les produits de la combustion. La section de la connexion entre la chaudière et le tuyau de cheminée ne sera pas inférieure à celle du raccord de l'appareil. Les conditions de la cheminée seront toujours optimales, sans ouvertures ou fissures qui peuvent provoquer des dispersions de tirage.

IMPORTANT

Après avoir rempli la chaudière, il faut purger aussi bien son circuit interne que le circuit de l'installation, en procédant de la façon suivante :

- fermer le robinet d'arrêt du gaz ;
- mettre sous tension la chaudière ;
- ouvrir le purgeur d'air situé sur le corps pompe ;
- activer le mode de fonctionnement « HIVER » à l'aide de la touche «⏻» ;
- activer une demande de chaleur de la part du thermostat d'ambiance ;
- alterner la demande de chaleur pour le chauffage avec la demande d'eau chaude sanitaire en ouvrant un robinet d'eau ;
- après quelques tentatives d'allumage, la chaudière se met en blocage de sécurité (l'afficheur visualise l'erreur E01) ;
- pour réinitialiser, appuyer sur la touche « **R** » pendant au moins 2 secondes ;
- répéter la procédure encore au moins deux autres fois ;
- fermer le purgeur d'air.

Une fois le circuit de la chaudière purgé, on peut procéder à la première mise en service.

REMARQUES SUR LE VASE D'EXPANSION

La chaudière est munie de série d'un vase d'expansion d'une capacité de 6 litres, avec une pression de précharge de 1 bar. Le volume d'eau total maximum de l'installation est déterminé en fonction de la pression hydrostatique et d'une température moyenne de l'eau de 80°C (départ : 95°C retour : 75°C).

Pression hydrostatique (m)	5	6	7	8	9	10
Volume maximum installation (l)	110	105	95	85	77	70

Un kit barrette de robinetterie est disponible.

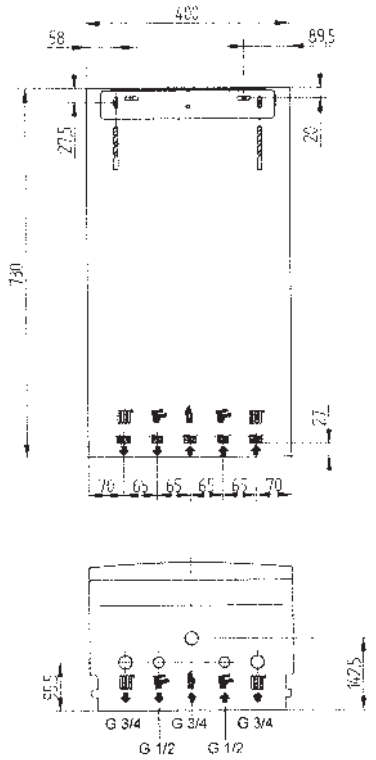


Figure 4 CG_2263 / 1205_0502

AVERTISSEMENT

Raccorder soigneusement les canalisations d'eau à la chaudière (couple de serrage maximum de 30 Nm).

	G"3/4 DEPART CHAUFFAGE
	G"3/4 RETOUR CHAUFFAGE
	G"3/4 GAZ
	G"1/2 SORTIE EAU CHAUDE SANITAIRE
	G"1/2 ENTREE EAU CHAUDE SANITAIRE

15. DIMENSIONS DE LA CHAUDIÈRE

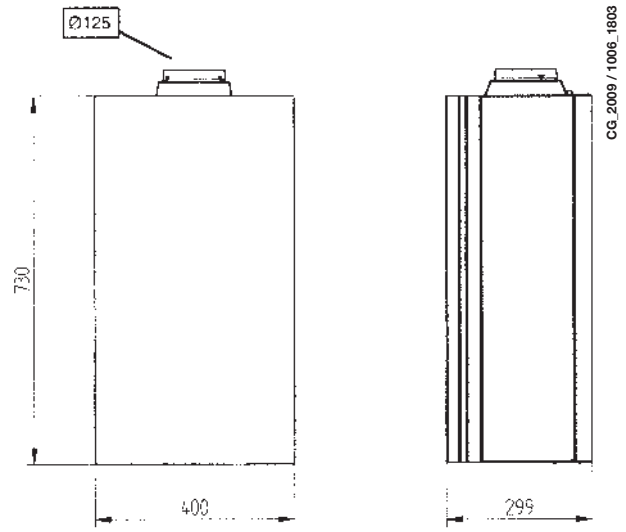


Figure 5

16. BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

La sécurité électrique de l'appareil n'est assurée que lorsqu'il est branché correctement sur une installation de mise à la terre efficace conformément aux normes de sécurité en vigueur.
La chaudière doit être branchée sur un réseau d'alimentation électrique 230 V monophasé + prise de terre au moyen du câble à trois fils fourni avec l'appareil en respectant la polarité Phase-Neutre.
Le branchement doit être effectué au moyen d'un interrupteur bipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.
En cas de remplacement du câble d'alimentation, utiliser un câble réglementaire "HAR HO5 VV-F" de 3x0,75 mm^2 ayant un diamètre maximum de 8 mm.

...Accès au bornier d'alimentation
- couper l'alimentation électrique de la chaudière au moyen de l'interrupteur bipolaire ;
- dévisser les deux vis qui fixent le tableau de commande à la chaudière ;
- faire basculer le tableau de commande ;
- enlever le couvercle pour accéder aux branchements électriques (figure 6).

Les fusibles, de type rapide 2A, sont incorporés dans le bornier d'alimentation (tirer le porte fusible noir pour les ôter et/ou les remplacer).

IMPORTANT: respecter la polarité en alimentation **L** (PHASE) - **N** (NEUTRE).

(L) = **Phase** (marron)
(N) = **Neutre** (bleu ciel)
⏚ = **Terre** (jaune-vert)
(1) (2) = **Contact pour thermostat d'ambiance**

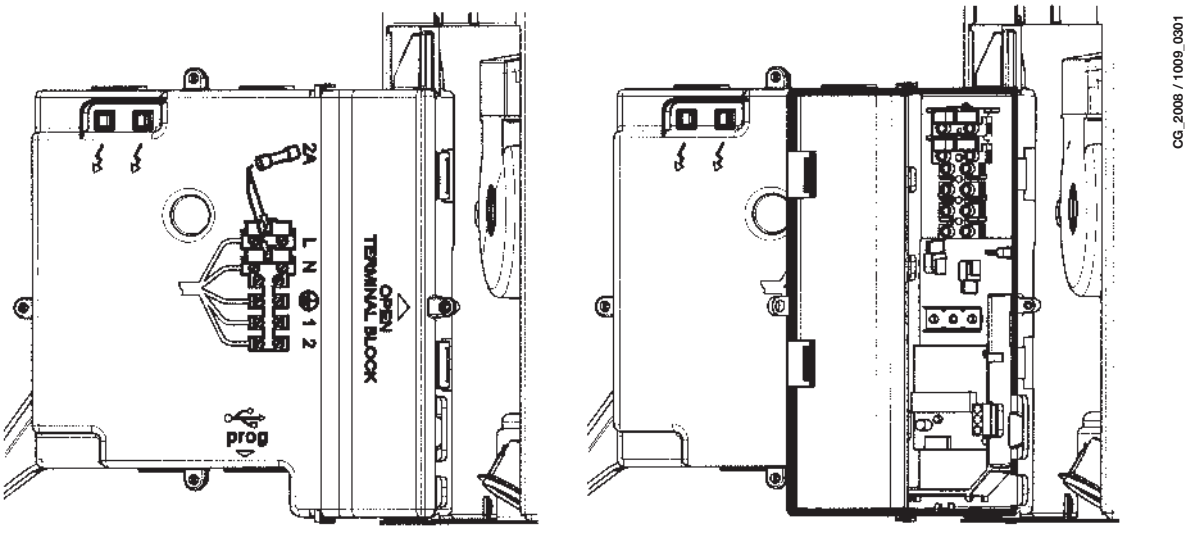


Figure 6

17. BRANCHEMENT D'UN THERMOSTAT D'AMBIANCE

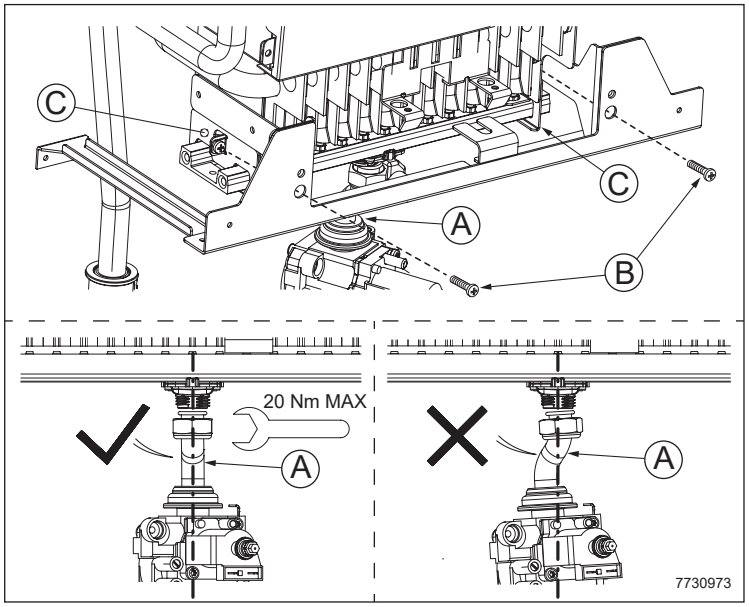
- accéder à l'alimentation électrique du bornier d'alimentation (figure 6) ;
- enlever le pontage entre les bornes (1) et (2) ;
- passer le câble à deux fils dans le passe-câble et effectuer le raccordement au bornier.

18. PROCÉDURE DE CHANGEMENT DE GAZ

La chaudière peut être transformée par un professionnel pour l'utilisation du gaz naturel (G20, G25) ou avec du gaz liquide (G31) .
La procédure est la suivante:

1) Remplacement de la rampe des injecteurs du brûleur principal

- couper l'alimentation électrique de la chaudière ;
- fermer le robinet d'entrée du gaz ;
- enlever le panneau avant de la chaudière ;
- déposer le tuyau de raccordement **A** de la vanne de gaz/rampe des injecteurs ;
- dévisser les 2 vis **B** de fixation des 2 étriers **C** aux brûleurs et les mettre de côté ;
- retirer la rampe des injecteurs par le bas ;
- remplacer la rampe des injecteurs (vérifier leur diamètre en fonction du gaz utilisé - voir le tableau 1) ;
- pour le remontage, procéder en sens inverse en vérifiant qu'il n'y a pas de fuite de gaz.



AVERTISSEMENT : serrer le tube de raccordement **A** avec un couple maximal de 20 Nm, en veillant à ce qu'il ne se torde pas et reste aligné avec la rampe des buses (voir la figure ci-contre).

AVERTISSEMENT : les buses ne doivent pas être dévissées de la rampe des buses, il faut remplacer la rampe entière.

2) Paramétrage de la carte électronique

- mettez sous tension la chaudière;.
- modifier le paramètre F02 et le régler sur 01 (GPL).

3) Etalonnage du régulateur de pression

- relier la prise de pression positive d'un manomètre différentiel, de préférence à eau, à la prise de pression (Pb) du raccord gaz (figure 7).

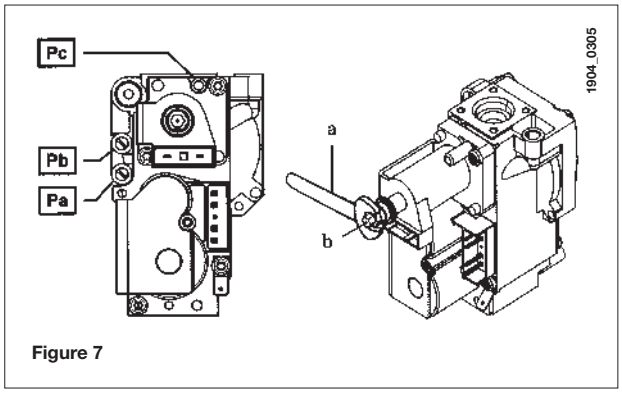


Figure 7

3a) Réglage à la puissance nominale :

- ouvrir le robinet du gaz;
- appuyer sur la touche ⏻ (figure 1) et mettre la chaudière sur la position hiver;
- ouvrir le robinet de puisage de l'eau sanitaire de manière à obtenir un débit d'au moins 10 litres par minute ou s'assurer toutefois qu'il y a bien demande de chaleur maximale;
- enlever le couvercle du modulateur;
- régler la vis en laiton (a) selon figure 8 jusqu'à ce qu'on obtienne les valeurs de pression indiquées dans le tableau 1;
- s'assurer que la pression d'alimentation de la chaudière, mesurée au niveau de la prise de pression (Pa) de la vanne gaz (figure 7) soit correcte (**37 mbar** pour gaz propane, **20 mbar** pour gaz G20 ou **25 mbar** pour gaz G25).

3b) Réglage à la puissance réduite :

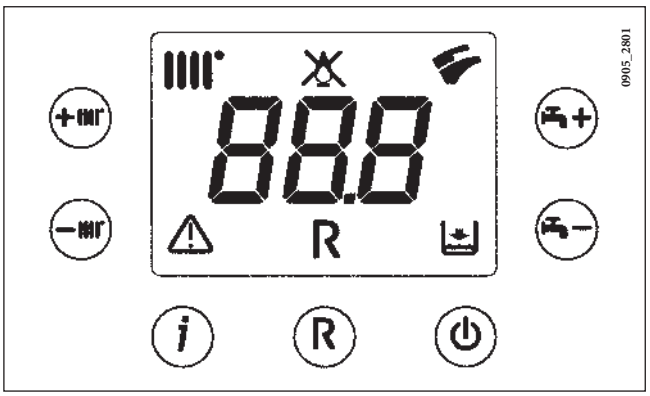
- débrancher le câble d'alimentation du modulateur et dévisser la vis rouge (b) selon figure 8 jusqu'à ce qu'on atteigne la valeur de pression correspondant à la puissance réduite (voir tableau 1);
- connecter de nouveau le câble;
- monter le couvercle du modulateur puis serrer la vis de fixation.

3c) Vérifications finales

- indiquer sur la plaque signalétique le type de gaz et l'étalonnage effectué.

18.1 FONCTION ETALONNAGE VANNE GAZ

Afin de faciliter les opérations d'étalonnage de la vanne de gaz, il est possible de programmer la fonction étalonnage directement depuis le panneau de commande de la chaudière. Pour se faire, agir de la façon suivante :



a) appuyer en même temps, pendant au moins 6 secondes, sur les touches + et +;
b) après environ 6 secondes, les symboles commencent à clignoter ;
c) l'afficheur visualise, avec un intervalle d' 1 seconde, « **100** » et la **température de refoulement**.
Durant cette phase, la chaudière fonctionne à la puissance de chauffage maximum (100%).
d) En appuyant sur les touches **+/-** , il est possible de programmer instantanément (100% ou 0%) la puissance de la chaudière ;
e) en appuyant sur les touches **+/-** , il est possible de programmer graduellement le niveau de puissance désiré (intervalle = 1%).

Pour quitter la fonction, appuyer sur la touche .

Remarque :

La fonction dure 15 minutes. Une fois ce délai écoulé, la carte électronique revient en mode de fonctionnement qui était en cours avant l'activation de la fonction.

Tableau injecteurs du brûleur

	2.24 CF			2.24 VMC	
Gaz utilisé	**G20**	**G25**	**G31**	**G20**	**G25**
diamètre injecteurs (mm)	0,85	0,92	0,52	0,85	0,92
Pression brûleur (mbar*) **PUISSANCE REDUITE**	2,5	2,6	5,8	3,2	3
Pression brûleur (mbar*) **PUISSANCE NOMINALE**	13,3	12,8	30,8	13,3	12,8
Nb d'injecteurs	26				

Tableau 1

*** 1 mbar = 10,197 mmH_2O**

Consommation 15°C-1013 mbar	**2.24 CF**			**2.24 VMC**	
	G20	***G25***	***G31***	***G20***	***G25***
Puissance nominale	2,80 m^3/h	3,23 m^3/h	2,04 kg/h	2,80 m^3/h	3,23 m^3/h
Puissance utile réduite	1,12 m^3/h	1,30 m^3/h	0,82 kg/h	1,26 m^3/h	1,46 m^3/h
p.c.i.	34,02 MJ/m^3	29,25 MJ/m^3	46,34 MJ/kg	34,02 MJ/m^3	29,25 MJ/m^3

Tableau 2

19. AFFICHAGE DES PARAMÈTRES (FONCTION INFO)

Pour afficher certaines fonctions de la chaudière sur l'écran situé sur la façade de l'appareil, appuyer sur la touche « **I** » pendant au moins 5 secondes.

N.B.: lorsque la fonction "INFO" est activée, le message "A00", s'affiche à l'écran en alternance avec la température de sortie de la chaudière de livraison (figure 9) :

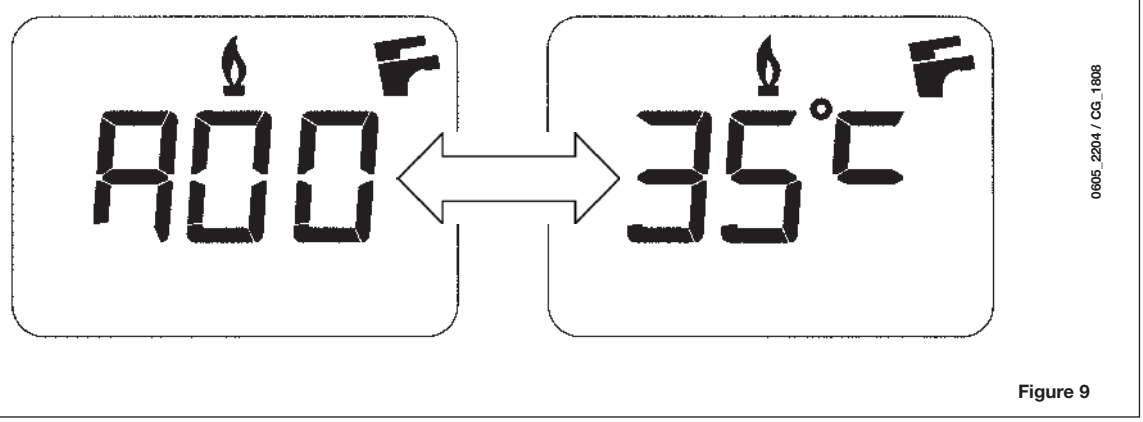


Figure 9

- Appuyer sur la touche (+/-) de l'eau chaude sanitaire pour visualiser instantanément les informations suivantes:

A00: température de l'eau chaude sanitaire (°C) ;
A01 : température extérieure (si la sonde extérieure est connectée)
A02 : valeur actuelle de la modulation (100% = 230 mA méthane - 100% = 310 mA GPL) ;
A03 : plage de puissance (%) - (MAX R) ;
A04 : température de consigne du chauffage (°C) - - en cas de sonde externe connectée, visualisation de la valeur de la courbe "Kt" (paragraphe 26);
A05 : température de sortie du chauffage (°C) ;
A06 : température de consigne de l'eau chaude sanitaire (°C) ;
A07 : non utilisé ;
A08 : débit (l/min x 10) de l'eau chaude sanitaire ;
A09 : dernière erreur enregistrée de la chaudière.

- Cette fonction est active pendant 3 minutes. Il est possible d'interrompre la fonction «INFO» à l'avance en appuyant sur le bouton (**i**) pendant au moins 5 seconds, ou en fermant la puissance de la chaudière.

20. PARAMÉTRAGE

Pour paramétrer la chaudière, appuyer sur les touches (– 🚿) et (– 🔥) pendant au moins 6 secondes. Quand la fonction est activée, l'écran affiche la mention " **F01**" en alternance avec la valeur du paramètre.

Modification d'un paramètre

- Appuyer sur les touches (**+/–** 🚿) pour faire défiler les paramètres ;
- Appuyer sur les touches (**+/–** 🔥) pour changer la valeur d'un paramètre ;
- Appuyer sur la touche (⏻), pour enregistrer la valeur affichée, l'écran affiche la mention "**MEM**";
- Appuyer sur la touche (**i**)**,** pour annuler la modification et conserver la valeur précédente, l'écran affiche la mention "**ESC**".

	Description de paramètre	**Réglages d'usine**	
		2.24 CF	**2.24 VMC**
F01	Type de chaudière à gaz **10** = à chambre étanche **20** = à chambre atmosphérique	20	
F02	Type de gaz **00** = NATUREL **01** = GPL	00	
F03	Système hydraulique **00** = appareil instantané **13** = prechauffage (24h) **14** = prechauffage (1h)	13	
F04/ F05	Paramètrage relais programmable 1 et 2 (voir directives de maintenance) **00** = pas de fonction associée	00	
F06	Réglage de la température de consigne maximale (°C) **00** = 85°C - **01** = 45°C (ne pas modifier)	00	
F07	Configuration de la priorité de l'eau chaude sanitaire	00	
F08	Puissance chauffage central maxi **(0-100%)**	100	
F09	Puissance eau chaude sanitaire maxi **(0-100%)**	100	
F10	Puissance chauffage central mini **(0-100%)**	00	
F11	Délai d'attente avant le nouvel allumage **(00-10 minutes) - 00=10 secondes**	03	
F12	Diagnostics (voir directives de maintenance)	--	
F13-F14-F15	Données d'usine	00	
F16	Fonction antilégionelle *(avec F03=03)* **00** = fonction disactivée **55...67** = fonction activée (température de consigne °C)	00	
F17	Selection type pressostat chauffage **00** = pressostat hydraulique **01** = pressostat différentiel hydraulique	00	
F18	information producteur	00	

21. DISPOSITIFS DE RÉGLAGE ET DE SÉCURITÉ

La chaudière est totalement conforme aux exigences des standards européens de référence et elle est notamment équipée de:

- **Thermostat fumées**
 Ce dispositif, dont le capteur est situé sur la partie gauche de la hotte fumées, interrompt l'arrivé du gaz au brûleur principal lorsque la cheminée est obstruée ou en cas d'absence de tirage.
 Dans une telle éventualité, la chaudière se bloque et affiche le code d'erreur E03 (paragraphe 10).
 Après résolution de la cause de la mise en sécurité, la chaudière peut être remise en marche en appuyant sur la (R), pendant au moins 2 secondes.

Il est interdit de désactiver ce dispositif de sécurité

- **Thermostat de sécurité**
 Ce dispositif, dont la sonde est placée sur le départ du chauffage, interrompt l'alimentation en gaz du brûleur en cas de surchauffe de l'eau du circuit primaire. Dans ces conditions, la chaudière se met en sécurité et ne pourra être réallumée à condition que la cause de l'anomalie aura été éliminée. Pour RÉINITIALISER la chaudière, appuyer sur la touche (R), pendant au moins 2 secondes.

Il est interdit de désactiver ce dispositif de sécurité

- **Détecteur de flamme à ionisation**
 L'électrode de détection de flamme, installée à droite du brûleur, garantit la sécurité en cas d'absence de gaz ou d'allumage incomplet du brûleur. La chaudière se met en sécurité après 3 tentatives de réallumage.
 Pour RÉINITIALISER la chaudière, appuyer sur la touche (R), pendant au moins 2 secondes.

- **Pressostat hydraulique**
 Ce dispositif ne permet d'allumer le brûleur que si la pression de l'installation est supérieure à 0,5 bar.

- **Post-circulation du circuit de chauffage**
 Après l'extinction du brûleur commandée par le thermostat d'ambiance, la post-circulation électronique du mode chauffage maintient la pompe en circulation pendant 180 secondes.

- **Post-circulation du circuit sanitaire**
 Après l'extinction du brûleur commandée par la sonde, la post-circulation électronique du mode eau chaude sanitaire maintient la pompe en circulation pendant 30 secondes.

- **Dispositif antigel (circuit de chauffage et sanitaire)**
 La commande électronique de la chaudière est dotée d'une fonction "antigel" en mode chauffage qui déclenche le brûleur de façon à atteindre une valeur proche de 30°C lorsque la température de départ du circuit est inférieure à 5°C. Cette fonction est activée lorsque la chaudière est connectée à l'alimentation électrique et au gaz et que le système est à la pression nécessaire.

- **Absence de circulation d'eau sur le circuit primaire (pompe probablement bloquée)**
 En cas d'absence de circulation d'eau ou de circulation insuffisante dans le circuit primaire, la chaudière se met en sécurité et affiche le code d'erreur E25 (voir paragraphe 10).

- **Fonction antiblocage de la pompe**
 En mode chauffage, s'il n'y a pas de demande de chaleur, la pompe se met en marche automatiquement pendant 10 secondes toutes les 24 heures. Cette fonction n'est disponible que si la chaudière est alimentée électriquement.

- **Fonction antiblocage vanne 3 voies**
 S'il n'y a pas de demande de chaleur, la vanne 3 voies exécute un cycle complet automatique toutes les 24 heures. Cette fonction n'est disponible que si la chaudière est alimentée électriquement.

- **Soupape de sécurité hydraulique (circuit de chauffage)**
 Ce dispositif est calibré à 3 bar et asservi au circuit de chauffage.

Il est conseillé de raccorder la soupape de sûreté à une évacuation dotée de siphon. Il est interdit de l'utiliser pour l'évacuation du circuit de chauffage.

REMARQUE : En cas de panne de la sonde CTN du circuit sanitaire, la production d'eau chaude continuera à être assurée. Le contrôle de la température sera effectué par l'intermédiaire de la sonde de chauffage.

22. VÉRIFICATION SÉCURITÉ VMC GAZ - POUR CHAUDIÈRE 2.24 VMC

Ventilation Mécanique Controlée (VMC)

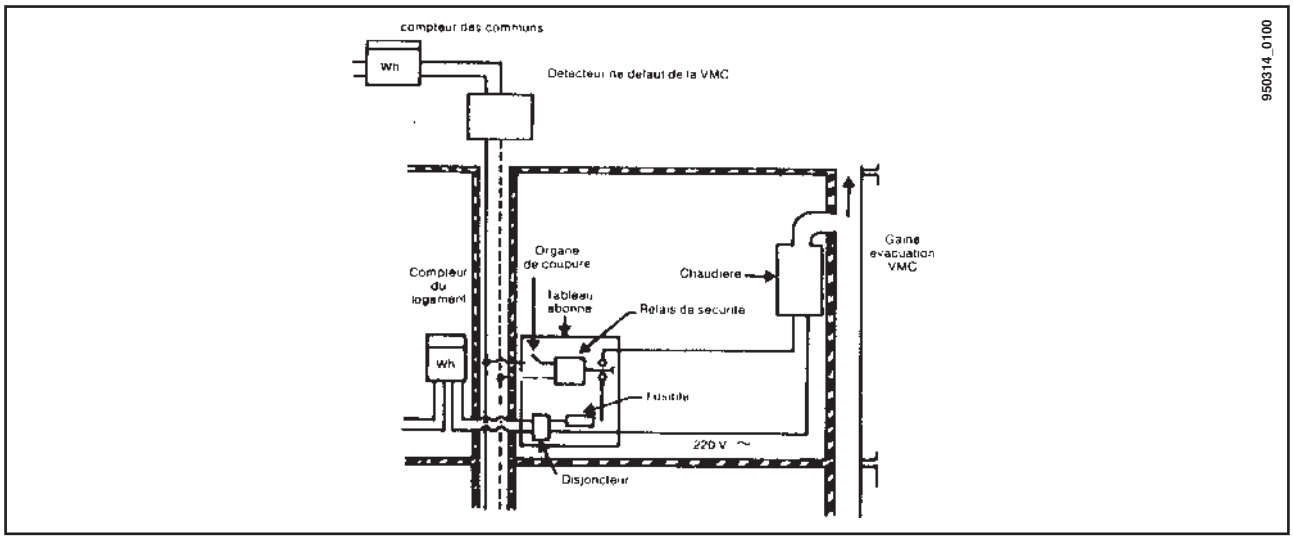
Cette chaudière, Cat I_{2Esi} est équipée d'un dispositif spécial, permettant le raccordement à une installation d'évacuation mécanique des produits de combustion. Son principe est le suivant:

- un thermostat est placé dans l'antirefouleur spécial VMC.
- lorsque le brûleur est allumé et que la ventilation fonctionne normalement, le thermostat est balayé par l'air ambiant.
- si la ventilation devient défaillante (soit par une panne du ventilateur, une obstruction de la gaine ou de la bouche d'extraction, soit par toute autre cause), le débit d'air ambiant diminue, la température du mélange air-gaz brulés augmente aussitôt, le thermostat coupe le circuit électrique, entraînant le verrouillage de l'arrivée du gaz. Cela provoque la mise en sécurité de la chaudière.

L'appareil est désarmé et ne pourra se remettre en marche que sur intervention manuelle.

Aprés vérification du circuit de ventilation (gaine, extracteur, etc…) il sera possible de réarmer la chaudière.

Dispositif de sécurité collective VMC
Cette chaudière peut être, lorsqu'il existe, raccordée au dispositif de sécurité collective VMC gaz (ce dispositif ne se substitue en aucun cas au dispositif intégré à la chaudière).
L'alimentation électrique (230 V 50 Hz) de la chaudière se fait par une ligne spécifique, commandée par un relais de sécurité, indépendante de la chaudière et située dans le local à chauffer. Le relais de sécurité est lui-même piloté par le dispositif de contrôle (pressostat, tachymètre,…) de la VMC collective.
En cas de panne de cette dernière, l'alimentation électrique de la chaudière sera interrompue entraînant l'interruption de l'arrivée du gaz au brûleur. L'appareil est en position d'arrêt et se remettra automatiquement en marche après l'élimination du défaut.



23. POSITIONNEMENT DE L'ÉLECTRODE D'ALLUMAGE ET DE DÉTECTION DE LA FLAMME

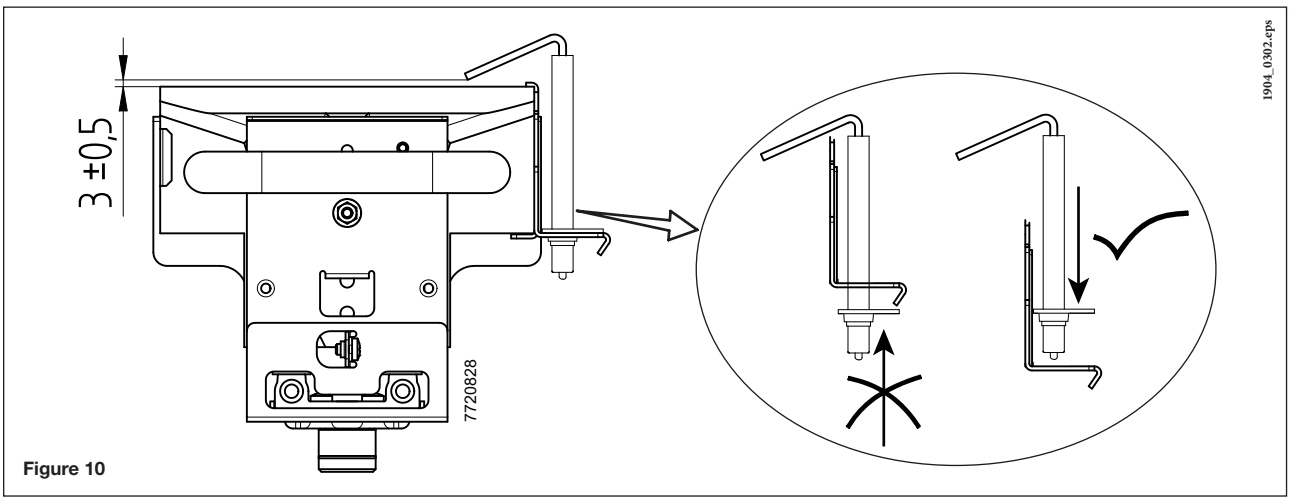


Figure 10

24. VÉRIFICATION DES PARAMÈTRES DE COMBUSTION

Pour que les techniciens chauffagistes puissent mesurer le rendement de la combustion et s'assurer que les produits de combustion ne constituent pas un risque pour la santé, un trou devra être percé dans le conduit d'évacuation des gaz à une distance égale à deux fois le diamètre du conduit. A travers ce trou, il sera possible de mesurer les paramètres suivants :

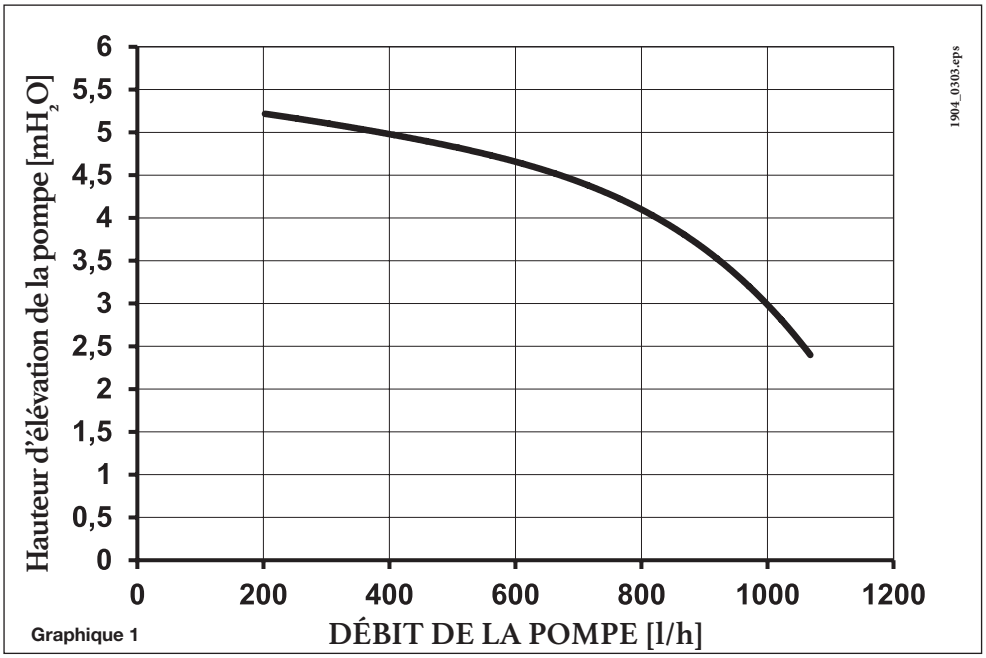
- température des produits de combustion
- concentration d'oxygène (O_2) ou de dioxyde de carbone (CO_2)
- concentration d'oxyde de carbone (CO)

La température de l'air comburant doit être mesurée à proximité du point d'entrée de l'air dans la chaudière.
Le trou, qui sera percé par le responsable de l'installation à l'occasion de la première mise en service, devra être rebouché pour garantir l'étanchéité du conduit d'évacuation des produits de combustion pendant le fonctionnement normal.

N.B.: pour le réglage de la puissance nominale, voir le paragraphe 18 (B1)

25. DÉBIT ET HAUTEUR D'ÉLÉVATION DE LA POMPE

La pompe utilisée est du type à grande hauteur manométrique et convient pour la plupart des installations de chauffage monotube ou bitube.
Le degazeur incorporé dans le corps de la pompe permet une purge rapide de l'installation de chauffage.



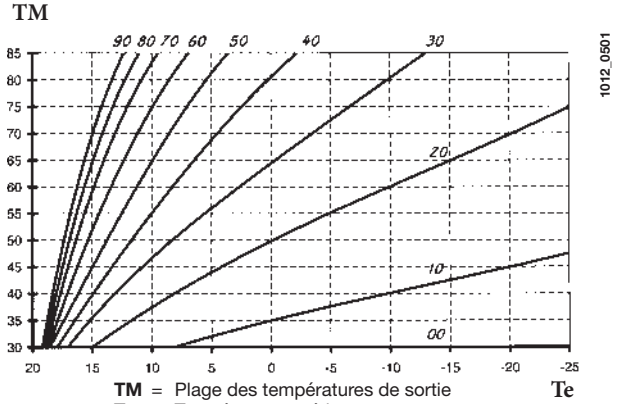
Graphique 1

26. RACCORDEMENT DE LA SONDE EXTÉRIEURE

Le faisceau de câbles raccordé à la carte de contrôle comprend deux câbles ROUGES munis de cosses faston. Raccorder la sonde extérieure à ces deux câbles.
Après la connexion de la sonde, les touches **+/-** permettent de modifier la courbe « kt » (Graphique 2).

NOTE : Pour une habitation ayant une isolation moyenne et équipée d'un système de chauffage à radiateurs nous conseillons de régler la courbe climatique "**kt**" à une valeur de "25".

courbe "kt"



TM = Plage des températures de sortie
Te = Température extérieure

Graphique 2

27. ENTRETIEN ANNUEL

Pour optimiser l'efficacité de la chaudière, il convient d'effectuer tous les ans les contrôles suivants :

- vérifier l'aspect et l'étanchéité à l'air des joints des circuits du gaz et de la combustion. Remplacer les joints endommagés par des pièces de rechange neuves et originales.
- s'assurer que les électrode de détection de la flamme sont en bon état et qu'elle est correctement positionnés ;
- s'assurer que le brûleur est en bon état et qu'il est bien fixé ;
- s'assurer qu'il n'y a pas d'impuretés dans la chambre de combustion et nettoyer la chambre de combustion à l'aide d'un aspirateur ;
- s'assurer que le bloc gaz soit correctement étalonné ;
- vérifier la pression du système de chauffage ;
- vérifier la pression du vase d'expansion ;
- s'assurer que les conduits d'évacuation – aspiration ne soient pas obstrués;

AVERTISSEMENTS

Avant de commencer les opérations de maintenance, s'assurer que la chaudière soit déconectée de l'alimentation électrique. Après la maintenance, remettre les réglages appropriés.

28. VIDANGE DU CIRCUIT DE LA CHAUDIÈRE

La vidange de la chaudière peut être effectuée à l'aide du robinet situé sur la traverse porte-raccords (fournie en accessoire) ou directement depuis le robinet situé dans le groupe hydraulique; le robinet pour le tuyau est situé sur le fond (fig. 11b).
Pour vider la chaudière avec le robinet installé sur la traverse porte-raccords, procéder de la façon suivante (fig. 11a) :
- fermer les robinets d'arrêt de la chaudière ;
- en utilisant une clé de 5 mm, ouvrir le robinet de vidange situé sur le corps vanne du départ chauffage ;
- vider la chaudière ;
- en utilisant une clé de 5 mm, fermer le robinet de vidange.

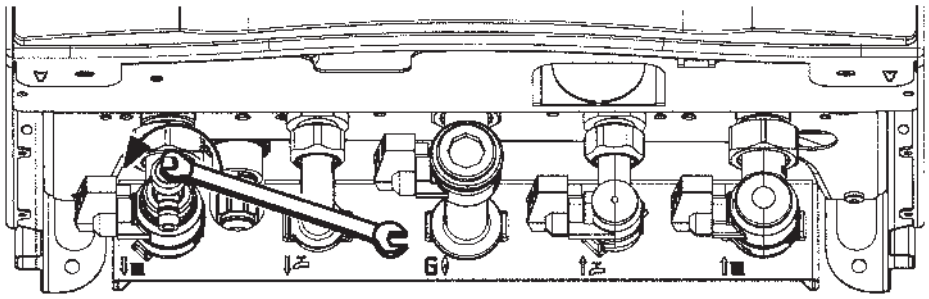


Figure 11a

Pour vider la chaudière avec le robinet pour tuyau situé sur le fond de la chaudière, procéder de la façon suivante (fig. 11b) :
- fermer les robinets d'arrêt de la chaudière ;
- en utilisant une clé six pans mâle de 8 mm, ouvrir le robinet pour tuyau ;
- vider la chaudière ;
- en utilisant une clé six pans mâle de 8 mm, fermer le robinet pour tuyau.

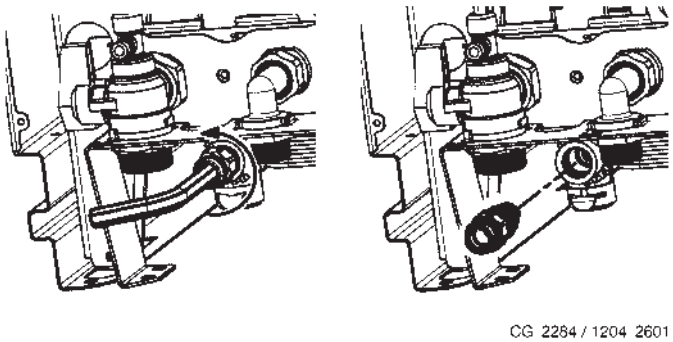


Figure 11b

29. NETTOYAGE DES FILTRES

Les filtres du circuit d'eau chaude sanitaire et du circuit de chauffage sont logés dans des cartouches extractibles. La cartouche du circuit de chauffage est située sur la canalisation de retour du chauffage (figure 12F), la cartouche du circuit de l'eau chaude sanitaire est située sur l'arrivée d'eau froide (figure 12E). Pour nettoyer les filtres, procéder de la manière suivante:

- débrancher l'alimentation électrique de la chaudière;
- fermer le robinet d'arrivée de l'eau chaude sanitaire;
- vidanger l'eau du circuit de chauffage, en ouvrant le robinet A de la figure 12;
- enlever le clip (1-E / F) du filtre de la manière indiquée par la figure et extraire la cartouche (2-E / F) contenant le filtre en prenant soin de ne pas appliquer une force excessive;
- pour extraire la cartouche du filtre de chauffage, il faut tout d'abord enlever le moteur de la valve 3 voies (1-2G - figure 12);
- éliminer les impuretés et les dépôts présents sur le filtre;
- remettre le filtre dans la cartouche, remettre la cartouche dans son logement et la fixer à l'aide du clips;
- pour changer la sonde CTN de l'eau chaude sanitaire, consulter la figure 12D.

IMPORTANT
Lors du remplacement et / ou du nettoyage des joints toriques du circuit hydraulique, n'utiliser que du Molykote 111 et aucun autre lubrifiant comme du pétrole ou de la graisse.

30. DÉTARTRAGE DU CIRCUIT SANITAIRE

Pour effectuer le nettoyage, procéder comme suit :

- fermer le robinet d'arrivée de l'eau;
- vidanger le circuit d'eau chaude sanitaire en ouvrant un robinet d'eau chaude;
- fermer le robinet de sortie de l'eau;
- enlever le clip 1E de la figure 12;
- enlever le filtre (2E fig 12);
- pour changer la sonde CTN de l'eau chaude sanitaire, consulter la figure 12D.

Il faudra démonter l'échangeur de l'eau chaude sanitaire en suivant les instructions du paragraphe suivant et le nettoyer séparément. Il est également conseillé de détartrer le siège et la sonde CTN installée sur le circuit sanitaire (figure 12D). Pour nettoyer l'échangeur et/ou le circuit sanitaire, il est conseillé d'utiliser du Cillit FFW-AL ou du Benckiser HF-AL.

31. DÉMONTAGE DE L'ÉCHANGEUR SANITAIRE

L'échangeur eau-eau, du type à plaques en acier inox, peut être démonté à l'aide d'une clé six pans mâle. Agir de la façon suivante :

- vider l'installation, si possible en se limitant à la chaudière, à l'aide du **robinet de vidange prévu à cet effet** ;
- vider l'eau contenue dans le circuit sanitaire ;
- dévisser le tuyau de raccordement du vase d'expansion au groupe hydraulique ;
- enlever le pressostat de chauffage (12H), sans déconnecter le câblage ;
- enlever les deux vis (fig. 12B) de fixation de l'échangeur eau-eau, visibles sur le devant, puis extraire l'échangeur de son siège en profitant de l'espace créé en enlevant le pressostat de chauffage ;
- nettoyer l'échangeur, puis le remettre en place ;
- revisser le tuyau de raccordement du vase d'expansion au groupe hydraulique ;
- remettre en place le pressostat hydraulique dans son siège.

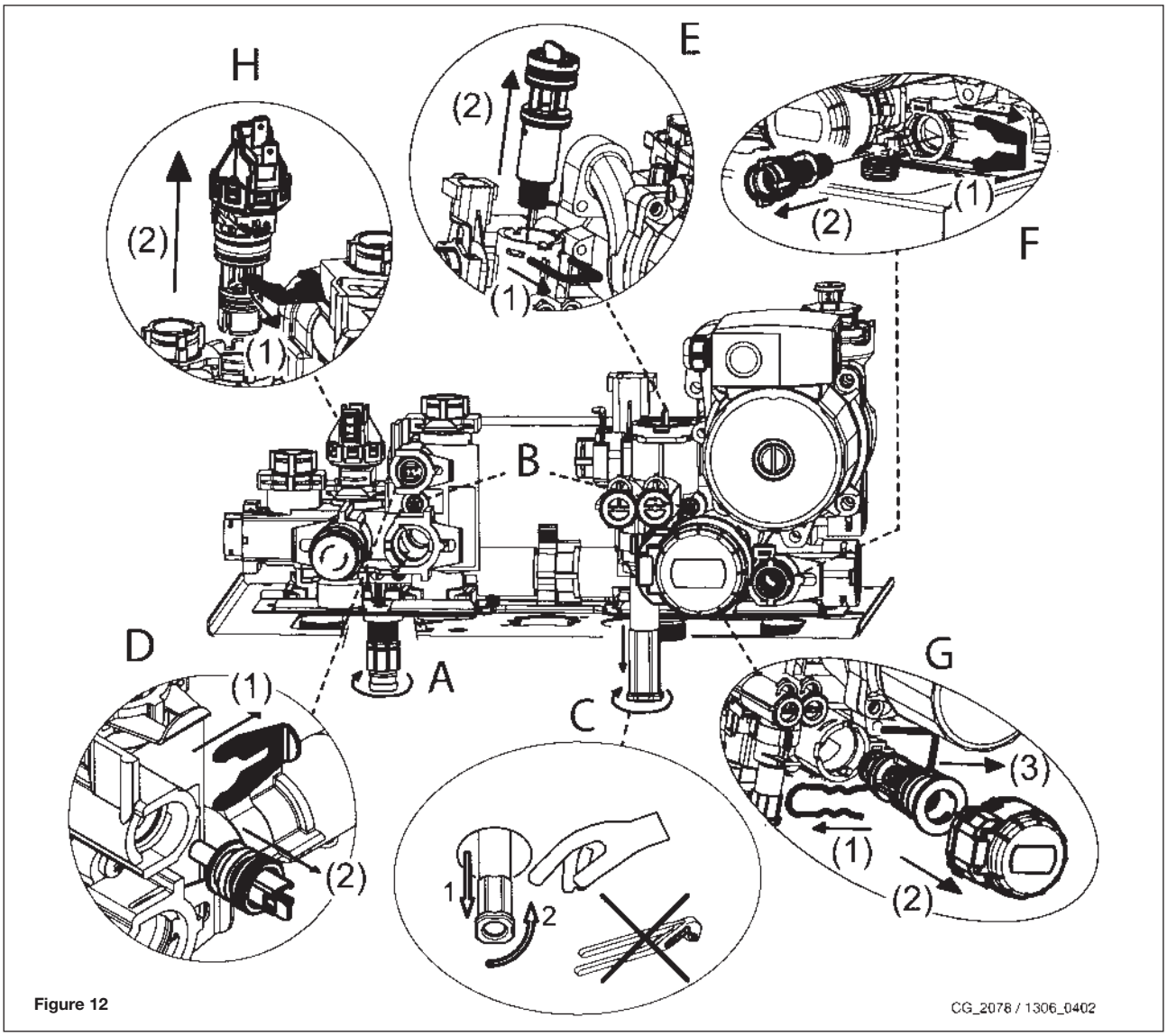


Figure 12

AVERTISSEMENT

Faire particulièrement attention lors de démontage des différentes parties du système hydraulique ; éviter l'emploi d'outils pointus et ne pas appliquer une force excessive pour enlever les clips de fixation.

32. DÉSINSTALLATION, ÉLIMINATION ET RECYCLAGE

AVERTISSEMENT: seuls des techniciens qualifiés sont autorisés à intervenir sur l'appareil et l'installation.

Avant de procéder à la désinstallation de l'appareil, assurez-vous d'avoir débranché l'alimentation électrique, d'avoir fermé le robinet d'arrivée du gaz et d'avoir sécurisé toutes les connexions de la chaudière et de l'installation.
L'appareil doit être éliminé correctement selon les normes, lois et règlements en vigueur. L'appareil et les accessoires ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères.
Plus de 90 % des matériaux de l'appareil sont recyclables.

33. SCHÉMA DE LA CHAUDIÈRE

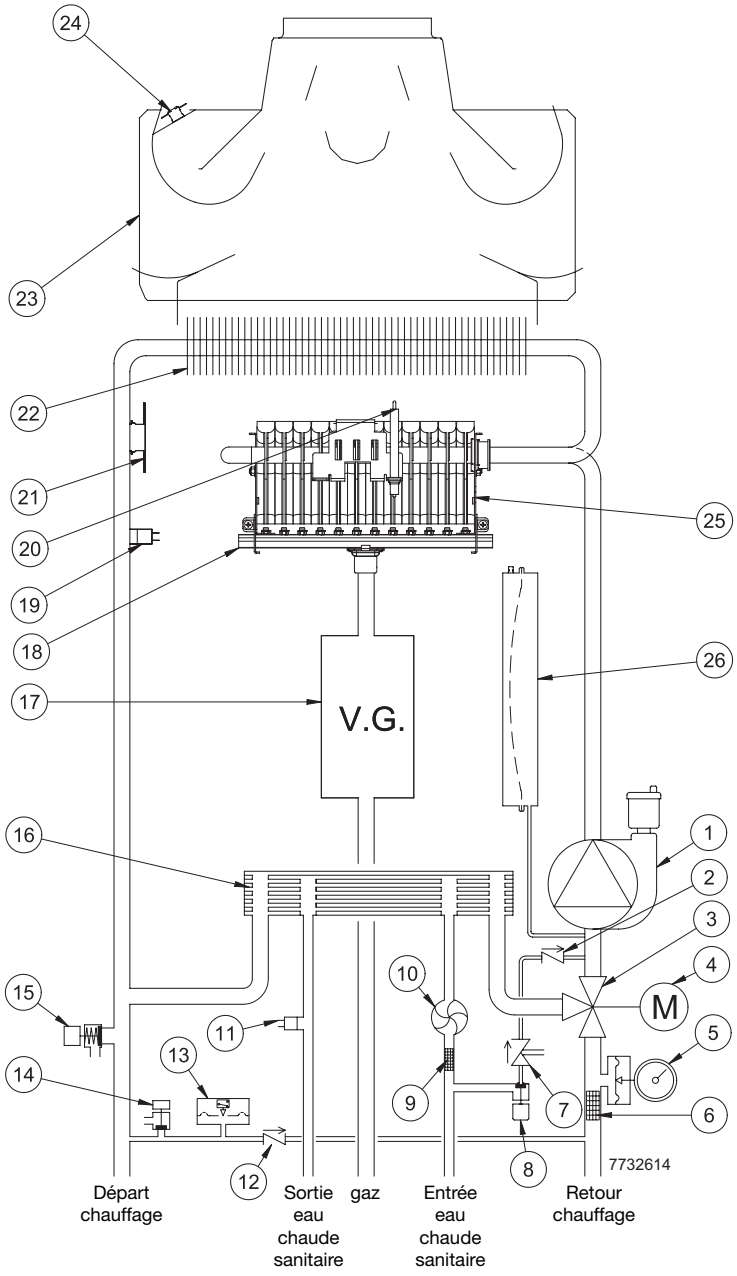
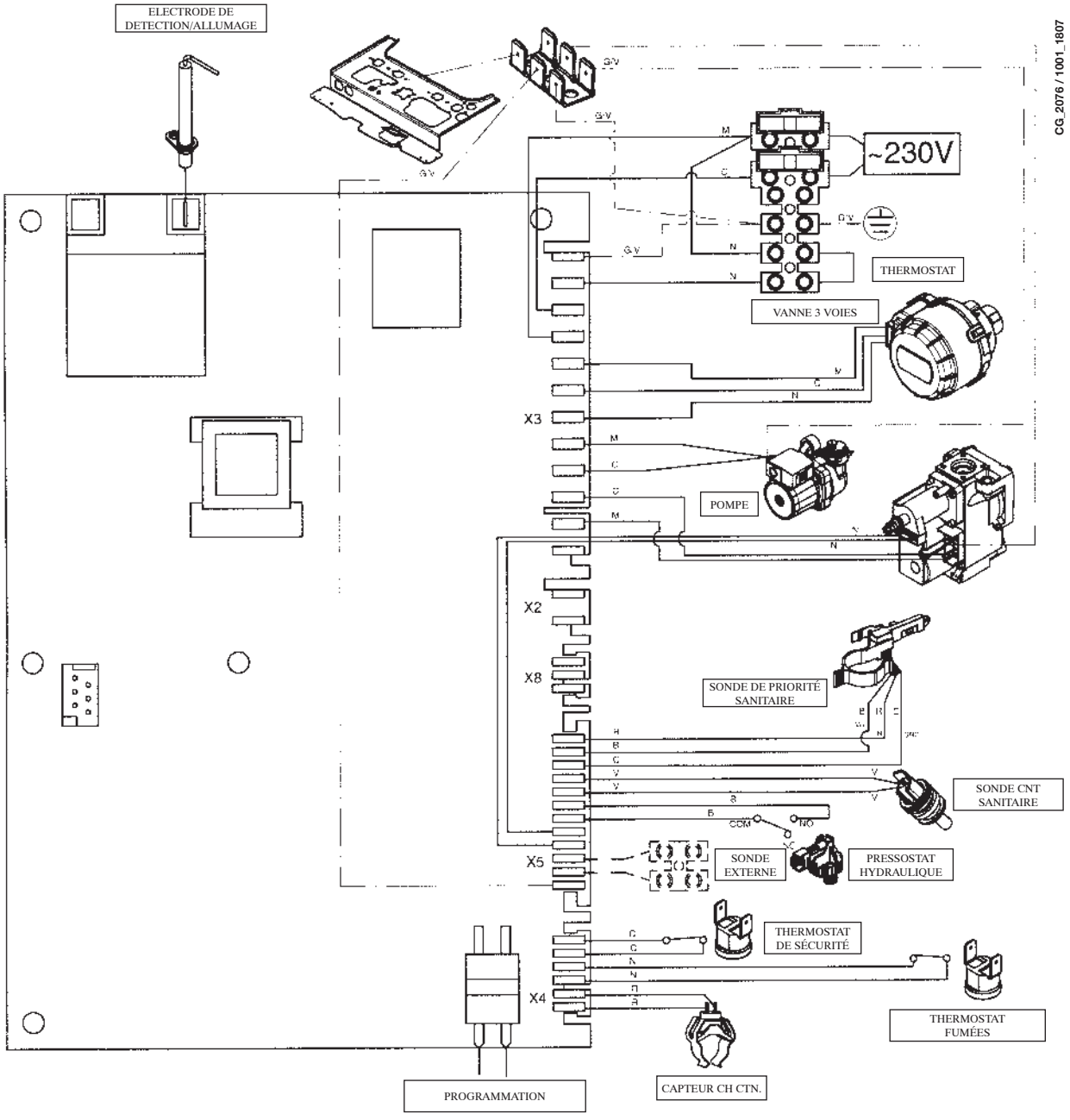


Figure 13

Légende:

1 Pompe et séparateur d'air
2 Clapet antiretour
3 Vanne trois voies
4 Moteur vanne trois voies
5 Manomètre
6 Filtre extractible circuit de chauffage
7 Disconnecteur
8 Robinet de remplissage de la chaudière
9 Filtre extractible eau froide
10 Détecteur de débit sanitaire
11 Sonde CNT de l'eau chaude sanitaire
12 Clapet anti-retour sur by-pass automatique
13 Pressostat manque d'eau
14 Robinet de vidange chaudière
15 Soupape de sécurité
16 Échangeur de chaleur eau-eau à plaque
17 Vanne gaz avec diaphragme
18 Rampe gaz avec injecteurs
19 Sonde CNT du chauffage central.
20 Électrode pour l'allumage et la détection de flamme
21 Thermostat de sécurité
22 Échangeur eau-fumées
23 Aspiration des fumées
24 Thermostat fumées
25 Brûleur
26 Vase d'expansion

34. SCHÉMA DE CÂBLAGE ÉLECTRIQUE



COULEURS CÂBLES

C = bleu ciel
M = marron
N = noir
R = rouge
G/V = jaune/vert
B = blanc
V = vert

35. DONNÉES TECHNIQUES

Modèle LUNA ST BLUE COMPACT			**2.24 CF**	**2.24 VMC**
Catégorie			**II_{2Esi3P}**	**I_{2Esi}**
Débit thermique nominal		kW	26,3	26,3
Débit thermique réduit		kW	10,6	11,9
Puissance thermique nominale		kW	24	24
		kcal/h	20.600	20.600
Puissance thermique réduite		kW	9,3	10,4
		kcal/h	8.000	8.940
Pression maximale du système de chauffage central		bar	3	3
Capacité du vase d'expansion		l	6	6
Pression du vase d'expansion		bar	1	1
Pression maximale système ECS.		bar	8	8
Pression dynamique minimum du système ECS		bar	0,15	0,15
Production minimale ECS		l/min	2,0	2,0
Production ECS à ΔT=25 °C		l/min	13,7	13,7
Production ECS à ΔT=35 °C		l/min	9,8	9,8
Production spécifique à ΔT=30 °C (*)		l/min	11,2	11,2
Plage de temпpérature du système de chauffage		°C	30/85	30/85
Plage de température du système ECS		°C	35/60	35/60
Type		—	B_{11BS}	B_{11BS} VMC
Diamètre du conduit de fumée		mm	125	125
Débit massique maxi des fumées		kg/s	0,020	0,020
Débit massique mini des fumées		kg/s	0,018	0,017
Température fumées maxi		°C	110	110
Température fumées mini		°C	85	85
Classe NOx		—	6	6
Type de gaz		— —	G20-G25 G31	G20-G25
Pression d'alimentation gaz méthane (G20)		mbar	20	20
Pression d'alimentation gaz (G25)		mbar	25	25
Pression d'alimentation gaz propane 3P (G31)		mbar	37	-
Tension d'alimentation électrique		V	230	230
Fréquence d'alimentation électrique		Hz	50	50
Puissance électrique nominale		W	60	60
Poids Net		kg	29	29
Dimensions	hauteur	mm	730	730
	largeur	mm	400	400
	profondeur	mm	299	299
Protection contre l'humidité et la pénétration de l'eau (**)			IP X5D	IP X5D

(*) selon EN 13203-1 - (**) selon EN 60529

36. PARAMÉTRES TECHNIQUES

CHAPPEE LUNA ST BLUE COMPACT			2.24 CF	2.24 VMC
Chaudière à condensation			Non	Non
Chaudière basse température(1)			Non	Oui
Chaudière de type B1			Oui	Oui
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			Non	Non
Dispositif de chauffage mixte			Oui	Oui
Puissance thermique nominale	Prated	kW	24	24
Production de chaleur utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température(2)	P_4	kW	24.0	24.0
Production de chaleur utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température(1)	P_1	kW	7.1	7.1
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η_s	%	77	77
Efficacité utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température(2)	η_4	%	81.4	82.2
Efficacité utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température(1)	η_1	%	80.3	80.7
Consommation d'électricité auxiliaire				
Pleine charge	elmax	kW	0.012	0.012
Charge partielle	elmin	kW	0.012	0.012
Mode veille	P_{SB}	kW	0.003	0.003
Autres caractéristiques				
Pertes thermiques en régime stabilisé	P_{stby}	kW	0.183	0.183
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P_{ign}	kW	0.000	0.000
Consommation annuelle d'énergie	Q_{HE}	GJ	90	90
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	L_{WA}	dB	50	50
Émissions d'oxydes d'azote	NO_X	mg/kWh	22	22
Paramètres eau chaude sanitaire				
Profil de soutirage déclaré			XL	XL
Consommation journalière d'électricité	Q_{elec}	kWh	0.146	0.146
Consommation annuelle d'électricité	AEC	kWh	32	32
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	η_{wh}	%	70	70
Consommation journalière de combustible	Q_{fuel}	kWh	29.150	29.150
Consommation annuelle de combustible	AFC	GJ	21	21

(1) Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30 °C pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basse température et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.

(2) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.

37. FICHE DE PRODUIT

CHAPPEE LUNA ST BLUE COMPACT		**2.24 CF**	**2.24 VMC**
Chauffage des locaux - application à température		Moyenne	Moyenne
Chauffage de l'eau - Profil de soutirage déclaré		XL	XL
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux		C	C
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau		B	B
Puissance thermique nominale *(Prated ou Psup)*	kW	24	24
Chauffage des locaux - consommation annuelle d'énergie	GJ	90	90
Chauffage de l'eau - consommation annuelle d'énergie	kWh(1)	32	32
	GJ(2)	21	21
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	77	77
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	%	70	70
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'intérieur	dB	50	50

(1) Électricité
(2) Combustible

CHAPPEE

157, Av Charles Floquet - 93158 Le Blanc-Mesnil Cedex
Téléphone : + 33 (0)1 45 91 56 00
www.chappee.com

Ed. 04 - 11/19

Cod. 7732243